

Foire aux questions – référentiels Bac GT 2021

Questions	Réponses
<p>Selon le contexte ou l'APSA support, le professeur peut-il fortement conseiller l'élève dans son choix de répartition des points entre l'AFL2 et l'AFL3 ?</p>	<p>Le terme « fortement » interroge dès lors qu'il est accolé à « conseiller ». Tout est une question de mesure. Selon les contextes « fortement conseiller » pourrait signifier tout simplement « imposer ». Ce n'est pas l'esprit du texte.</p> <p>Conseiller l'élève suppose le croisement d'un regard empathique sur le projet qu'il développe et d'une lecture professionnelle des attentes institutionnelles. Les motivations de l'élève peuvent légitimement s'inscrire ailleurs que dans la recherche du maximum de points à l'examen.</p> <p>L'éducation au choix, l'aide à la décision reposent sur l'accompagnement de l'élève dans la compréhension et l'appropriation des éléments travaillés et des attentes pour chacun des deux AFL.</p>
<p>Dans l'AFL3, la répartition des points pour un même rôle doit-elle obligatoirement suivre une échelle linéaire du premier au quatrième degré de maîtrise ?</p>	<p>La fourchette de points associée à chacun des quatre degrés de maîtrise n'est pas définie réglementairement. L'échelle de points peut-être linéaire mais ce n'est pas obligatoire.</p> <p>Il est nécessaire en premier de définir le rôle, ses contenus et ses différents degrés de maîtrise. Le degré 3 correspond à une maîtrise suffisante au regard de l'AFL.</p> <p>L'évaluation consiste dans un premier temps à identifier parmi les quatre degrés de maîtrise celui qui correspond à l'élève, puis à affiner la note à l'intérieur de la fourchette correspondant au degré identifié.</p>
<p>Dans l'AFL3, les deux rôles choisis par l'élève doivent-ils obligatoirement compter chacun pour 50 % de la note ?</p>	<p>La circulaire n'y contraint pas expressément.</p> <p>Attention toutefois aux répartitions déséquilibrées qui en contourneraient l'esprit en ne laissant au deuxième rôle qu'une part infime.</p>

<p>Dans l'AFL3, peut-on imposer un rôle dès lors que l'élève peut choisir l'autre rôle ?</p>	<p>C'est possible.</p> <p>Cela pourrait permettre d'évaluer les élèves dans un rôle qui semble capital au sein du parcours dans le champ d'apprentissage.</p>
<p>Les référentiels de champ font état de différents rôles (conseiller, arbitre, coach, gestionnaire etc.) mais sans davantage de précisions. Comment ces rôles sont-ils définis ? Sont-ils limités à la liste proposée par le référentiel de chaque champ d'apprentissage ?</p>	<p>Les référentiels évoquent effectivement différents rôles, mais sans davantage de précisions. Cela signifie que c'est à l'équipe d'EPS de l'établissement qu'il revient de définir ceux qu'elle retient dans le cadre de son projet pédagogique. Il n'est pas obligatoire de se limiter à ceux évoqués dans les différents référentiels de champ. Pour chaque rôle, il sera nécessaire de s'accorder sur l'intitulé choisi, la nature des tâches, les acquisitions prioritaires et les différents niveaux de maîtrise.</p> <p>L'explicitation des rôles et leur enseignement dès la classe de seconde contribueront à leur lisibilité aux yeux des élèves et les aideront dans leurs prises de décision pour la certification.</p>
<p>Dans le champ 4, le gain des rencontres reste-il un élément à évaluer ?</p>	<p>Le référentiel de champ précise pour l'AFL1 :</p> <p><i>« Les co-évaluateurs positionnent l'élève dans un degré puis ajustent la note en fonction de la proportion des oppositions gagnées (tout l'empan de la notation du degré d'acquisition n'est pas systématiquement exploité) ».</i></p> <p>Le gain des matches intervient donc uniquement dans un second temps comme un curseur qui permet d'affiner le positionnement de l'élève d'une borne à l'autre du degré de maîtrise déjà identifié.</p>
<p>Des épreuves telles que le 3x500m en athlétisme ou le 3x50m en natation peuvent-elles être conservées ?</p>	<p>Les épreuves sont à distinguer des référentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve elle-même (la mise en situation motrice) peut être conservée lorsque l'équipe pédagogique la considère comme la plus favorable à l'expression par les élèves des compétences qu'ils ont acquises. - Les éléments à évaluer et les barèmes des référentiels encore en vigueur à la session 2020 ne peuvent pas être conservés. Ce sont les éléments contenus dans les référentiels de champ qui s'imposent. Ils doivent être déclinés par l'équipe pédagogique selon les APSA retenues. <p>L'épreuve certificative n'a pas vocation à devenir un objet d'enseignement.</p>

<p>Les résultats de la classe de première comptent pour la part de contrôle continu (les 10 %). Doit-on faire une programmation qui met l'élève en réussite (exemple mettre un sport-co plus valorisant en 1^{ère} plutôt qu'en seconde) ?</p>	<p>Cette question interroge le sens donné au terme réussite.</p> <p>L'objectif du lycée n'est plus de préparer les élèves à un examen mais de leur faire acquérir les compétences dont ils auront besoin au-delà de leur scolarité.</p> <p>Pour l'EPS, la programmation des APSA sur le curriculum des trois années du lycéen doit lui permettre de construire progressivement les attendus de fin de lycée dans les cinq champs d'apprentissage. Elle doit également permettre leur évaluation selon trois des cinq champs au cours de l'année terminale.</p> <p>Le contenu même de l'évaluation des 10% peut faire l'objet d'un travail concerté des équipes sur tout ou partie des AFL, de ses jalons examinés au filtre du projet de classe par exemple.</p>
<p>Le professeur peut-il choisir n'importe quelle leçon de la séquence pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Demander à l'élève son choix définitif de répartition des points entre l'AFL2 et l'AFL3 ? <p>Commencer à évaluer les AFL 2 et 3 ?</p>	<p>Il revient au professeur d'identifier dans la séquence la ou les leçons les plus pertinentes pour ces deux opérations.</p> <p>Les élèves doivent être informés à l'avance du moment où leur choix de répartition de points entre l'AFL2 et l'AFL3 devient définitif. Les professeurs veilleront à leur offrir un temps d'expérimentation suffisant pour leur permettre de choisir en toute lucidité.</p> <p>L'évaluation des AFL2 et 3 se fait « au fil de l'eau », donc en amont de la dernière leçon. Cela nécessite un temps d'apprentissage suffisamment long. Ce temps peut être l'objet d'une différenciation au sein de la classe. Les élèves devront être informés à l'avance du début des évaluations.</p>